



## Contrat de territoire Agglomération de Mulhouse 2022-2025

### Fiche descriptive de projet n° 13



<b>Enjeu</b>	<b>TERRITOIRE SOLIDAIRE</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer l'offre de services du quotidien et faciliter leur accès avec comme publics prioritaires les personnes fragiles ou en insertion, les parents et la petite enfance.

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

##### **Intitulé du projet :**

**Construction d'un périscolaire au centre de Wittenheim**

##### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

##### **Localisation du projet :**

3 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68270 Wittenheim

##### **Description et objectifs du projet :**

Le périscolaire de Wittenheim Centre possède actuellement une habilitation de 124 enfants (40 maternels et 84 élémentaires) le midi et 76 enfants le soir (20 maternels et 56 élémentaires). Le site accueille les enfants de l'école maternelle Fontaine et des écoles élémentaires Freinet et Curie.

Les locaux actuels se situent au rez-de-chaussée de l'école Curie et sont composés de 4 espaces, servant en alternance de salles d'activités et de salles de restaurations.

Ces locaux sont contraints et ne permettent pas d'évolution de l'habilitation, malgré une évolution démographique sur la commune et un besoin accru du service périscolaire.

Il a donc été décidé, en lien avec la commune, de créer de nouveaux locaux périscolaires à proximité des écoles Fontaine et Freinet, ce qui permettra de limiter les trajets des enfants d'âge maternel notamment et d'augmenter la capacité d'accueil.

Ce nouveau bâtiment aura une capacité d'accueil de 172 enfants sur le temps périscolaire, comprenant :

- 60 enfants de maternelle
- 112 enfants d'élémentaire

Tout en respectant son environnement, l'établissement avec un étage devra s'intégrer au site, à l'espace public, aux bâtiments et aux espaces alentours. La construction se fera sur un terrain mis à disposition par la commune et comprendra un bâtiment de plainpied.

Ces locaux périscolaires comprendront des espaces d'activités, des espaces de restauration, des sanitaires et un bureau pour le responsable de site.

Le projet sera porté par m2A.

##### **Public visé :**

Les enfants accueillis par le groupe scolaire Centre.

**Echéancier de réalisation du projet :**

2024-2025

**DESCRIPTIF FINANCIER**

<b><u>Coût total du projet :</u></b>	<b>2 480 467 €</b>	HT	Investissement
--------------------------------------	--------------------	----	----------------

**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>2 480 467 €</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>372 070 €</b>

**Plan de financement prévisionnel :**

Participations	montant	Taux
CAF	141 750 €	6%
DSIL 2023	868 163 €	35%
CeA	372 070 €	15%
Région	248 000 €	10%
m2A	850 484 €	34%
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>2 480 467 €</b>	<b>100%</b>

**ENGAGEMENTS RECIPROQUES****Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Atelier bilingue animé par la CeA ;
- Former les animateurs périscolaires à l'usage ludique de la langue régionale, en collaboration avec la CeA, l'OLCA et l'Allemand par le Jeu ;

**Engagements du porteur**

- Signalétique en bilingue ;
- Une fois le Centre de ressources opérationnel, l'utiliser pour mettre à disposition des ouvrages en bilingue, et faire un focus sur la lecture publique ;
- Renforcement des dispositifs existants dans le champ du social : accompagnement du public fragile...
- Travail autour de la parentalité (santé mère-enfant) ;
- Accueillir des ateliers « Einfach & Lustig » qui forment les animateurs périscolaires à l'usage ludique de la langue régionale, en collaboration avec la CeA, l'OLCA et l'Allemand par le Jeu ;
- Construction d'un projet éducatif qui pourrait être tourné vers les thématiques : développement durable, handicap, parentalité, "bien vivre-ensemble" ;
- Poursuite des modalités facilitatrices pour les familles telles que la mise en place de tarifs dégressifs pour l'accès aux structures périscolaires et extrascolaires ;
- Poursuite du travail mené dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial (PAT) pour favoriser une alimentation saine et de qualité ;

**EVALUATION****Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

Nombre d'enfants en plus admis grâce à ses travaux.

**REMARQUES****Remarques complémentaires :**